



# L'ESSENTIEL 2022

L'année 2022 à La Cimade a, comme chaque année, été rythmée par plusieurs événements de la vie nationale ou internationale. Ainsi, à l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, pendant les six premiers mois de l'année, La Cimade a lancé **10 propositions pour une Europe protectrice et solidaire**, une Europe fondée sur le respect des droits humains et sur des solidarités fortes entre pays de départ, pays de transit et pays d'accueil. Un long chemin reste à parcourir avant que ces propositions ne trouvent une parfaite application dans les pays de l'Union mais c'est la vocation de La Cimade d'appeler sans cesse, avec d'autres associations, au respect des droits des personnes étrangères tout au long de leur parcours migratoire.

Une longue séquence électorale a été consacrée à l'élection du président de la République et à celle des députés. L'arrivée en nombre d'élus de l'extrême droite accompagne la permanence dans le débat public de discours ressassant la menace que constitueraient les flux migratoires, les dangers que représenteraient les personnes étrangères, régulièrement assimilées à des délinquants. C'est au cours de la campagne présidentielle qu'a été annoncé un énième texte de **loi sur l'immigration**. Si l'examen de ce dernier a été repoussé de plusieurs mois et si ses modalités précises ne sont pas encore totalement connues, nous nous mobiliserons contre toutes nouvelles restrictions des droits des personnes migrantes.

L'agression de l'**Ukraine**, au début de l'année, a conduit heureusement l'Europe à mettre en oeuvre une procédure simplifiée pour pouvoir accueillir bon nombre de celles et ceux qui souhaitent quitter leur pays en guerre. L'arrivée en France des ressortissants ukrainiens a ainsi montré qu'il était possible de mobiliser rapidement des moyens publics et privés pour les accueillir dignement sur notre territoire. Nous demandons que des dispositions similaires soient mises en place pour toute personne confrontée à l'exil et en demande de protection.

L'année 2022 qui a été la plus chaude depuis que des relevés de température sont réalisés illustre le début des effets du **réchauffement climatique**. Après plusieurs années rythmées par la pandémie du virus du Covid, cette année a été celle d'un retour progressif à une vie plus normale. On a donc pu observer une augmentation des migrations, sans atteindre le niveau de celles d'avant 2019. Les **nombreux freins à la liberté de circulation**, en particulier aux frontières, dans un nombre croissant de pays, ont entraîné la multiplication des tentatives dangereuses de traversées sur les mers, augmentant dramatiquement le nombre de morts, comme par exemple en Méditerranée ou dans la Manche. L'exemple de l'Ocean Viking, errant pendant trois semaines avant d'être accueilli dans le port de Toulon, impose à tous les pays européens de respecter toujours les règles du droit maritime pour secourir des personnes en détresse.

La **généralisation des procédures dématérialisées** pour toutes démarches administratives touche toutes les populations mais plus particulièrement les plus précarisées et les personnes étrangères. Le Conseil d'État, à l'instigation de La Cimade et d'autres associations, a rappelé à deux reprises au moins au cours de l'année, la nécessité d'une procédure alternative au tout internet, pour ne pas imposer son utilisation systématique. Plus qu'aux dispositions d'un nouveau texte de loi, c'est aux conditions d'une vision généreuse et solidaire des migrations qu'il faut oeuvrer.

**Avec ses bénévoles et ses équipes salariées, La Cimade s'est entièrement mobilisée en 2022 pour défendre les droits et la dignité des personnes étrangères. Elle continuera à le faire tant que cela s'avérera nécessaire.**

**HENRY MASSON**  
Président

**FANÉLIE CARREY-CONTE**  
Secrétaire générale

# LE MOT DU TRÉSORIER

Cher-e-s donatrices et donateurs,

En 2022, une nouvelle fois, vous avez été nombreux-ses à soutenir l'action de La Cimade par vos dons. Soyez-en chaleureusement remercié-e-s !

En effet le montant des dons s'est élevé à 4 128 000 €, soit une augmentation de 213 000 € par rapport à 2021, année marquée par un niveau de collecte déjà exceptionnel.

Votre contribution nous permet d'assurer une présence au plus près des personnes étrangères sur l'ensemble du territoire et de défendre leurs droits. Votre soutien est important dans cette période de montée du rejet de l'Autre et de baisse des droits.

Aujourd'hui, notre société a besoin, plus que jamais, de solidarité, de cohésion et de justice ! Vous nous aidez à porter haut les couleurs de l'hospitalité et de l'humanité que nous partageons. Encore une fois, sans votre aide, rien ne serait possible aujourd'hui !

**Jacques Blanc**  
Trésorier National



## LES RESSOURCES DE LA CIMADE EN 2022

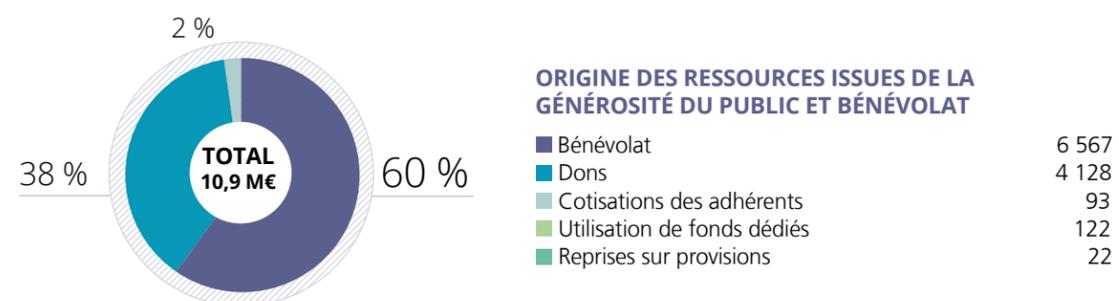
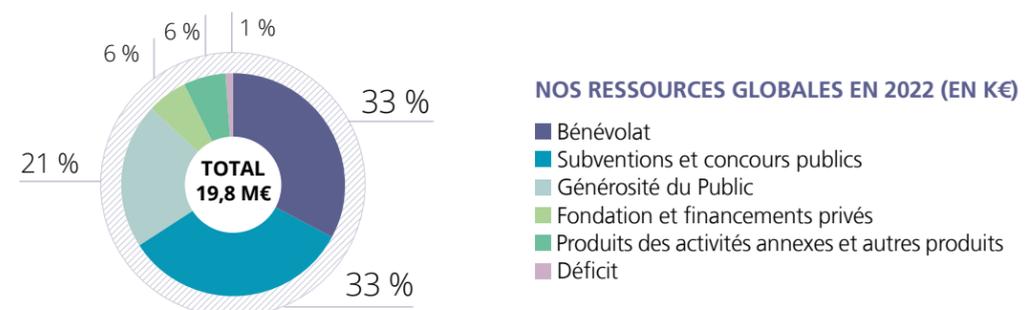
Le **modèle socio-économique** de notre association est basé sur la mobilisation de milliers de bénévoles, la collecte de dons auprès des particuliers, les subventions publiques et privées, les concours publics. Les ressources totales se sont élevées à près de 20 M€ (19.842 k€), y compris le bénévolat (6.567 k€). La progression par rapport à 2021 est de près de 2 M€, soit +9 %.

Les ressources de la cimade sont principalement constituées par :

- > Le bénévolat (6.567 k€, 33%)
- > Des subventions et concours publics (6.480 k€, 33 %)
- > La générosité du public (4.222 k€, 21%), essentiellement composée de dons

Par rapport à l'année 2021, les dons progressent de manière significative (+213 k€), de même que les contributions financières (+105 k€).

Dans l'ensemble, les ressources liées à la générosité du public (dons, cotisations et subventions privées) atteignent la somme de 10.933 k€, en augmentation de 483 k€, soit +5 % par rapport à 2021.



## L'UTILISATION DE NOS RESSOURCES EN 2022

En 2022, les dépenses totales, y compris le bénévolat, s'élèvent à 19.842 k€. Comme pour les ressources, elles sont en augmentation de près de 2 M€ par rapport à l'année précédente (17.957 k€ en 2021).

Hors bénévolat, les charges représentent un montant total de 13.276 k€, elles sont principalement composées pour 63% de rémunérations et cotisations sociales (8.412 k€, +904 k€ par rapport à 2021) et pour 29% des achats et charges externes (3.890 k€, +277 k€).

Compte tenu des investissements réalisés, l'année 2022 présente un résultat déficitaire de 171 k€, sensiblement meilleur que le budget initial qui prévoyait un déficit de 193 k€.

Les **dépenses de missions sociales** correspondent aux actions réalisées par La Cimade au service des personnes réfugiées et migrantes. Elles sont constituées par l'ensemble des charges des pôles opérationnels de la Cimade : au siège, en régions, au sein de nos 95 groupes locaux, dans nos établissements de Massy et de Béziers, au centre Frantz Fanon de Montpellier, en prison et dans les centres de rétention. Pour l'année 2022 elles représentent 8.614 k€, soit 85% de l'utilisation des fonds collectés auprès du public (y compris le bénévolat), en progression de 8% par rapport à 2021.

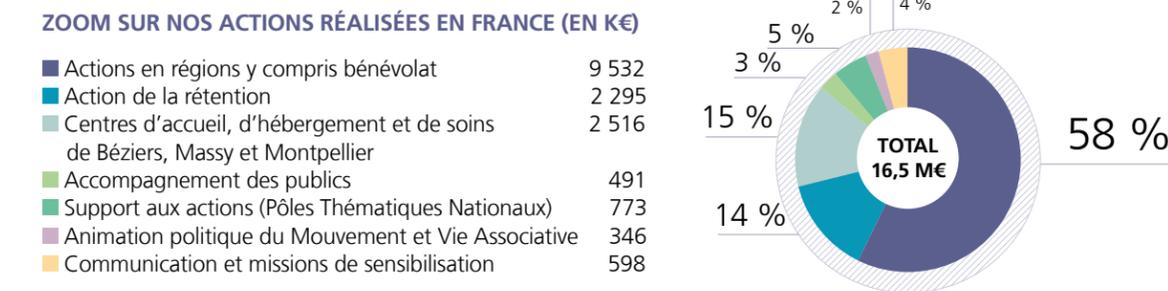
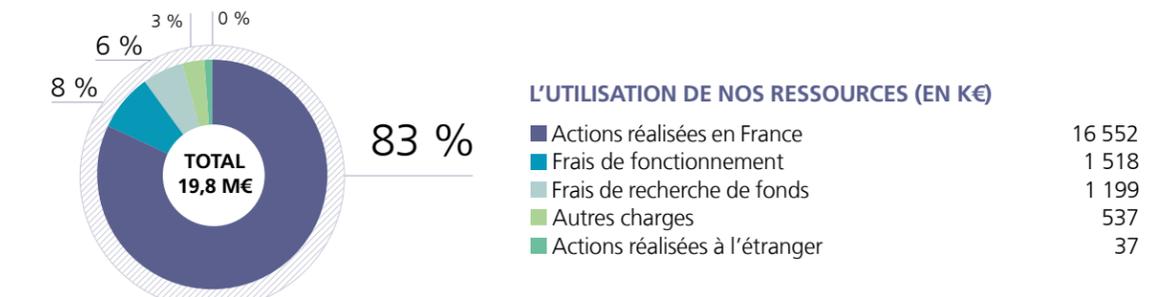
Les **frais de recherche de fonds** comprennent les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action. Ils se montent à 1.040 k€ (10% des fonds collectés).

Les **dépenses de fonctionnement** comprennent les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'association. Elles représentent 5% des fonds collectés auprès du public, soit 508 k€.

L'**engagement bénévole** a progressé, tant en termes d'adhésions que de nombre de bénévoles. 3426 personnes ont ainsi adhéré à La Cimade en 2022 (3376 en 2021).

2402 bénévoles ont contribué par leur temps et par leurs compétences aux activités dans les différentes structures de l'association (groupes locaux, régions, établissements, siège), soit 141 bénévoles de plus qu'en 2021.

La valorisation du temps de travail des bénévoles représente 238 personnes en équivalent temps plein (ETP).



# BILAN ET TRÉSORERIE

L'**actif immobilisé** représente les biens durables dont la Cimade est propriétaire. En 2022 les principaux investissements incorporels ont été effectués dans des outils de dématérialisation. Les investissements corporels sont le résultat d'achats de deux véhicules pour les régions et de matériel informatique.

L'**actif circulant** s'élève à 2.490 k€ au 31 décembre 2022 contre 2.849 k€ au 31 décembre 2021, soit une baisse de 359 k€. Cette variation est principalement due à l'encaissement de contributions de la Fondation Cimade et de la subvention de l'ANAH pour les travaux du CPH de Massy.

Les **disponibilités et placements** diminuent de 190 k€, soit une baisse relative de 3%.

Les **fonds propres** passent de 7.086 k€ au 31 décembre 2021 à 6.803 k€ au 31 décembre 2022. La variation provient du déficit de l'exercice 2022 ainsi que des opérations sur les subventions d'investissement relatives aux travaux de Massy.

Les **dettes** diminuent de 453 k€ pour se situer à 2.691 k€. Cette évolution résulte majoritairement d'une diminution des dettes fournisseurs qui retrouvent un niveau sensiblement identique à celui de 2020.

Les **produits constatés d'avance** sont en augmentation en raison de l'accord de deux nouvelles subventions pluriannuelles de l'AFD pour nos projets de Solidarité Internationale et de Sensibilisation.

## // BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIF EN €	2022	2021	PASSIF EN €	2022	2021
Actif immobilisé	3 710 449	3 689 323	Fonds propres	6 803 105	7 086 555
Stock	65 693	81 227	Fonds dédiés et provisions	1 682 407	1 784 593
Créances	2 423 880	2 767 714	Dettes financières	656 238	730 970
Disponibilités et placements	6 178 016	6 368 305	Dettes d'exploitation	2 035 259	2 413 785
Charges constatées d'avance	35 286	48 364	Produits constatés d'avance	1 236 315	939 030
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 413 324</b>	<b>12 954 933</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 413 324</b>	<b>12 954 933</b>

## POLITIQUE DE RÉSERVES

Conformément aux dispositions arrêtées lors de l'Assemblée Générale de juin 2022, la politique de réserves de La Cimade doit répondre à un double enjeu :

> Assurer le financement du fonctionnement de l'association et préserver son avenir. A ce titre, une réserve de précaution de 4 500 k€ a été constituée pour répondre aux incertitudes liées aux subventions et à la collecte des dons. Elle représente 4 mois d'activité courante.

> Conduire une politique d'investissement pour l'entretien et la rénovation du patrimoine de La Cimade (CPH de Massy, locaux de Lyon et Marseille, siège...) par la mobilisation d'une partie des réserves du Fonds de dotation (629K€) et de la Fondation Cimade (3 119K€).

Association de solidarité active, La Cimade agit pour le droit et la dignité des personnes réfugiées et migrantes grâce à un mouvement de 2402 bénévoles et de 148 salarié-e-s en métropole et en outre-mer. La Cimade accompagne, héberge et défend plus de 110 000 personnes étrangères chaque année, et intervient en centres de rétention et en prison. Elle informe et sensibilise sur les enjeux liés aux migrations.

Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels et du rapport de gestion 2022 approuvés par l'Assemblée Générale de La Cimade du 17 juin 2023. Les comptes 2022 ont été certifiés sans réserve par le Commissaire Aux Comptes Hoche Audit. Le rapport de gestion présente également les comptes de la Fondation Cimade, créée en 2008 sous l'égide de la Fondation du Protestantisme, ainsi que ceux du Fonds de dotation La Cimade, créé en 2019.

Le label «Don en Confiance» atteste que l'association La Cimade se soumet à un contrôle régulier visant à garantir la qualité de la gouvernance, la bonne gestion des fonds reçus et la transparence financière.



Le 16 décembre 2022, le Conseil d'Administration du Don en Confiance a renouvelé le label de La Cimade pour une durée de trois années.

91, rue Oberkampf 75011 Paris  
Relations donateurs  
TEL : 01 44 18 66 06  
dons@lacimade.org

>> [www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)  
>> [www.boutique.lacimade.org](http://www.boutique.lacimade.org)



Juillet 2023  
Coordination et réalisation :  
Louise Lacombed  
Editée par La Cimade  
Responsable de la publication :  
Aude Millet  
Conception graphique :  
Le Sourire en Prime  
Photo de couverture :  
© Nathalie Bardou  
Impression : Siman

